

# Bolloré, C8 et le cinéma : la vengeance est un plat qui se mange froid, non ?

écrit par Jeanne la pucelle | 9 décembre 2024



**Tirant les conséquences du retrait de C8, Canal + annonce le retrait de ses chaînes payantes des ondes hertziennes, se libérant ainsi de l'obligation d'investir 200M€/an dans le ciné français. "Un couteau sous la gorge de l'ARCOM" pour des experts média.**

Eh eh! Rira bien qui rira le dernier ! Vous l'avez sans doute remarqué, la roue tourne. Il y a de plus en plus de milliardaires dans le camp patriote... ça peut changer bien des choses !



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Issy-les-Moulineaux, le 5 décembre 2024

**Tirant les conséquences du retrait de la chaîne C8, première chaîne de la TNT, par l'ARCOM et d'un environnement fiscal et réglementaire de plus en plus contraignant pour le groupe en France, CANAL+ annonce le retrait de ses chaînes payantes de la TNT.**

Le groupe CANAL+, leader européen des médias et l'un des principaux groupes mondiaux du secteur, ne cesse de subir des décisions fiscales et réglementaires pénalisantes pour son exploitation en France : augmentation de sa taxe versée au CNC, menaces sur son taux de TVA pourtant directement lié à son statut de premier financeur du Cinéma français, et enfin décision de retrait de C8, première chaîne de la TNT.

Cette décision, comme le groupe CANAL+ n'a cessé de l'indiquer lors de ses auditions publiques, vient profondément déséquilibrer l'activité de ses chaînes payantes sur la TNT. En conséquence, le groupe a décidé de ne pas poursuivre la diffusion de ses 4 chaînes payantes sur la TNT (CANAL+, CANAL+ Cinéma, CANAL+ Sport, Planète).

Ce retrait prendra effet en juin 2025. Seuls les abonnés de CANAL+ qui sont encore sur la TNT seront concernés. Le groupe leur proposera les équipements nécessaires afin qu'ils puissent continuer à profiter de l'ensemble des programmes de leurs chaînes sur d'autres modes de diffusion (Satellite, ADSL et fibre via les opérateurs telecoms, Internet / OTT depuis l'application CANAL+ sur l'ensemble des écrans connectés).

Le groupe CANAL+ rappelle qu'il est aujourd'hui un leader mondial du divertissement, présent dans 52 pays avec 26,8 millions d'abonnés à fin 2023, et que deux tiers de ses abonnés sont situés à l'extérieur des frontières françaises.

Introuvable

” Avec cette annonce de retrait de la TNT payante, le groupe Canal met un couteau de boucher sous la gorge de l'ARCOM concernant le cas C8 : il en va du financement du cinéma français.

Il n'y a pas de mots pour qualifier cette manœuvre.

— Julien Pernici (@JulienPernici) December 5, 2024

<https://www.fdesouche.com/2024/12/05/un-couteau-sous-la-gorge-de-larcom-tirant-les-consequences-du-retrait-de-c8-canal-annonce-le-retrait-de-ses-chaines-payantes-des-ondes-hertziennes-se-liberant-ainsi-de-lobligation-dinv/>

## Face au retrait de C8, Canal + joue le coup de force contre l'Arcom

C'est un nouveau bras de fer qui oppose désormais le groupe Bolloré à l'Arcom. Face au retrait de la fréquence C8 de la TNT, Canal + a annoncé retirer toutes ses fréquences payantes, se dédouanant ainsi de ses obligations sur le cinéma français.

**C'est un véritable coup de force qu'a réalisé le milliardaire Vincent Bolloré, ce jeudi 5 novembre.** Après le retrait de C8 des fréquences hertziennes par l'Arcom décidée le 24 juillet dernier, puis la défaite en appel de la chaîne au Conseil d'Etat le 22 novembre dernier, le groupe Canal + a annoncé le retrait de ses quatre chaînes payantes de la TNT. Cette décision pourrait notamment avoir d'importantes conséquences sur le cinéma français.

## L'affaire C8

Le bras de fer entre le groupe Canal + et l'Arcom ne date pas d'hier et ne se terminera pas demain. Si le géant de l'audiovisuel a acté ce jeudi 5 décembre le retrait de ses quatre chaînes payantes de la TNT, c'est en réaction à son violent combat contre l'Autorité de régulation de la communication audiovisuel et numérique. Point d'orgue du conflit : la chaîne C8, qui cumule pas moins de 29 sanctions de l'Arcom en dix ans, dont 7,6 millions d'euros d'amendes ces huit dernières années.

La chaîne de Cyril Hanouna avait d'ailleurs été au cœur des débats de la Commission d'enquête parlementaire sur l'attribution des fréquences TNT menée par le député LFI Aurélien Saintoul. Son audition, comme celle de Vincent Bolloré, avait à l'époque été particulièrement commentée. Les débats portaient également sur la reconduction de la fréquence de CNews, aujourd'hui première chaîne d'information en continu.

Alors, le 24 juillet dernier, l'Arcom a pris la décision de supprimer la fréquence accordée à C8, qui devrait disparaître des ondes avant mars. Si la chaîne était largement déficitaire, le groupe Canal + avait alors dénoncé cette décision, rejoint en cela par une grande partie des figures de la droite nationale qui avaient alors condamné une sanction « politique ». De fait, Vincent Bolloré est aujourd'hui, comme chacun sait, particulièrement attaqué pour ses idées de droite.

## Contre l'Arcom, Canal + quitte la TNT... et le CNC

Alors, ayant perdu le procès en appel devant le Conseil d'État, le groupe Canal + a donc pris la décision de retirer ses quatre chaînes payantes de la TNT (Canal+, Canal+



Cinéma, Canal+ Sport, Planète). « *Tirant les conséquences du retrait de la chaîne C8, première chaîne de la TNT, par l'Arcom et d'un environnement fiscal et réglementaire de plus en plus contraignant pour le groupe en France, Canal+ annonce le retrait de ses chaînes payantes de la TNT* », a expliqué le groupe dans un communiqué de presse jeudi 5 décembre.

**Mais ce n'est pas tout. Canal + a aussi annoncé dans le même communiqué son retrait du CNC, le Centre national de cinéma.**

En effet, le groupe a invoqué une « *augmentation de sa taxe versée au CNC* », et des « *menaces sur son taux de TVA pourtant directement lié à son statut de premier financeur du cinéma français* » – autant, selon le communiqué, de « *décisions fiscales et réglementaires pénalisantes* ». **En effet, Canal + finance le cinéma français à hauteur de 200 000 000 d'euros.**

**Sans compter que la disparition programmée de C8 oblige le groupe Canal +, qui doit entrer en bourse ces jours prochains, à un plan social. Près de 250 salariés du groupe sont concernés.**

**Mais, fondamentalement, ce ne sera peut-être pas Canal + qui sortira perdant de cette affaire.** En effet, le CNC, dont l'orientation à gauche n'est plus à démontrer, va tout de même devoir s'asseoir sur les 200 000 000 d'euros du groupe pour financer ses films militants, à l'instar du *Portrait de la jeune fille en feu*, film LGBT mettant en scène la très gauchiste Adèle Haenel, ou des œuvres de l'inénarrable Gaspar Noé.

Liste non-exhaustive.

<https://www.frontieresmedia.fr/societe/face-au-retrait-de-c8-canal-joue-le-coup-de-force-contre-larcom>